

Envoyé en préfecture le 29/01/2018

Reçu en préfecture le 29/01/2018

Affiché le 29 JAN. 2018

ID : 031-213105612-20180129-D2018\_05-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 25
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 8

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

L'an deux mille dix-huit et le 24 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 18 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. JOËL FEUILLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, M. GILLES HOURQUET, MME ELISABETH ATTELAN, M. NICOLAS COSTES.

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à MME MICHELE CHAVE), MME MONIQUE GUEDES (Pouvoir donné à M. DOMINIQUE GIRONNET), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M DAVID ROFE), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN)

**Etaient absents excusés** :

MME NATHALIE SIMON-LABRIC a été élue secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n° 2018/05

**Objet : Subventions aux associations Plaisir de Lire, Ludothèque, l'Ecole de Musique, L'Envol Les Lutins du Manoir, L'Envol Les Moussaillons**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter une première partie des subventions 2018 afin de permettre aux associations concernées de faire face à leurs contraintes de trésorerie du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. La seconde partie sera proposée au Conseil Municipal lors de l'adoption du Budget Primitif 2018. Le montant proposé correspond à 50 % de la subvention versée en 2017.

Associations	Montant
Plaisir de Lire	26 500 €
La Ludothèque	21 500 €
L'Ecole de Musique	126 000 €
L'Envol – Les Lutins du Manoir -	59 849 €
L'Envol – Les Moussaillons -	56 227 €
<b>Total</b>	<b>290 076 €</b>

Envoyé en préfecture le 29/01/2018

Reçu en préfecture le 29/01/2018

Affiché le 29 JAN 2018

ID : 031-213105612-20180129-D2018\_05-DE

Berger  
LeTait

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

A l'unanimité, moins 5 abstentions (M. JACQUES DAHAN, M. GILLES HOURQUET, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR)

- D'adopter le versement des subventions aux associations présentées dans le tableau ci-dessus.

*Madame KATY COLDER, membre du bureau de l'association La Ludothèque, ne participe pas au vote de cette délibération.*

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PERE

Pour le Maire et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Yvan Navarro



- Transmis le 29 JAN. 2018  
- Affiché le 29 JAN. 2018